



Avis d'audience publique

Le 31 juillet 2006

Réf. 2006-H-12

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée sur le document d'établissement de la portée (lignes directrices pour l'évaluation environnementale) concernant le projet d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) visant à construire et exploiter un dépôt dans des couches géologiques profondes sur le site nucléaire de Bruce, à Kincardine (Ontario).

Audience : 23 octobre 2006

Lieu : Davidson Centre, Kincardine Hall, 601, rue Durham, Kincardine (Ontario)

OPG a avisé la CCSN de son intention de demander l'autorisation de préparer, de construire et d'exploiter un dépôt dans des couches géologiques profondes pour la gestion à long terme des déchets radioactifs de faible et de moyenne activité. Le dépôt contiendrait les déchets actuellement stockés sur le site nucléaire de Bruce ainsi que les déchets générés par l'exploitation continue des centrales nucléaires de Bruce, de Pickering et de Darlington dont OPG est propriétaire.

Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, il faut procéder à une étude approfondie du projet avant que la CCSN ne puisse étudier la demande de permis d'OPG.

L'ébauche du document d'établissement de la portée a été publiée aux fins de commentaires le 5 juin 2006, et la période de commentaires a pris fin le 17 juillet 2006. Le document d'établissement de la portée révisé, qui tiendra compte des commentaires du public, de même que la demande d'OPG, seront disponibles à partir du 24 août 2006.

Le public est invité à commenter le document d'établissement de la portée révisé soit en déposant un mémoire et, si désiré, présenter oralement un sommaire du mémoire. À cette fin, le public doit déposer une demande d'intervention auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 septembre 2006. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les demandes d'intervention doivent inclure un mémoire et, s'il y a lieu, le texte intégral de la présentation orale.

L'ordre du jour et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca. Les documents d'audience (mémoires) ne sont pas disponibles en ligne; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca